

Ville de Paris

Projet d'aménagement de la Porte de la Villette

Compte-rendu de l'atelier #2 du 31 mai 2022

Environ 25 personnes ont participé à la réunion à l'école du 118 boulevard Macdonald.

Etaient également présents : l'équipe de l'agence MG-AU, en charge de l'étude urbaine sur le projet de la Porte de la Villette, Paris & Métropole Aménagement (P&MA), pressenti pour être l'aménageur du projet urbain, la SNCF en sa qualité de propriétaire, en charge d'un projet d'aménagement sur l'emprise foncière du site Bertrand SNCF, les services de la Direction de l'urbanisme et de la Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris, et l'agence Ville Ouverte, en charge de la concertation sur le projet.



CONTEXTE DU PROJET URBAIN

A l'articulation de Paris, Pantin et Aubervilliers, la Porte de la Villette est une entrée stratégique du nord-est de la capitale. Situé au nord du 19^{ème} arrondissement, le site est traversé d'est en ouest par le boulevard périphérique en viaduc, une voie de fret SNCF, et de fortes emprises routières (avenue de la Porte de la Villette, place Auguste Baron). Aujourd'hui très morcelé et très contraint, le site fait l'objet d'un projet d'aménagement visant à améliorer le fonctionnement du secteur et à créer un nouveau quartier.

Le projet urbain porté par la Ville de Paris est envisagé sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Le projet urbain porté par la Ville de Paris fera l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble à l'intérieur de laquelle est envisagé une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Cette ZAC n'intégrera pas le site Bertrand Villette, qui sera aménagé par Espaces Ferroviaires dans le cadre d'une procédure distincte. La Ville de Paris souhaite mettre en œuvre le projet dans le cadre d'une démarche environnementale ambitieuse et exemplaire. Les grands principes du projet visent à :

- Retrouver une continuité urbaine entre Paris et les communes limitrophes grâce à une urbanisation cohérente du site ;
- Produire du logement pour tous les publics et des activités économiques ;
- Transformer le rond-point routier de la place Auguste Baron en une place qualitative et fonctionnelle ;
- Améliorer le confort du lieu, en faveur des circulations douces et par une réorganisation profonde du schéma de circulation.

Un processus de concertation sur le projet urbain est lancé depuis 2019. En raison des évolutions du projet mais également du contexte sanitaire, les différents événements participatifs ont eu lieu de manière discontinue :

- Une première réunion publique de lancement et un atelier sur le schéma viaire ont eu lieu en juin et juillet 2019 ;
- Une visite d'un site similaire (Porte Pouchet) a eu lieu en octobre 2019.
- Après les différents confinements, une réunion publique d'étape a eu lieu en mars 2021.

La concertation reprend de manière approfondie en 2022 avec une réunion/balade urbaine, ainsi que l'organisation de deux ateliers et d'une réunion publique.

L'ensemble des comptes-rendus de ces différents événements sont à retrouver à l'adresse :

<https://www.paris.fr/pages/projet-19e-porte-de-la-villette-17610>

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Cet atelier fait suite à deux temps participatifs ayant eu lieu en 2022 : une réunion/balade urbaine ainsi qu'un premier atelier. Le premier atelier avait pour objectif de questionner le projet urbain dans son ensemble, ce deuxième temps devait mettre l'accent sur des zooms sectoriels. Cependant, les participants ayant des niveaux d'information et de participation différents (certains ont en effet participé à tous les temps de concertation tandis que d'autres n'ont jamais participé à un événement depuis le lancement de la concertation en 2019), il a été décidé de répartir les participants sur trois tables :

- La première table à destination des personnes n'ayant jamais participé : un temps d'information important était d'abord mis en place autour du plan dessiné pour expliquer les grandes logiques urbaines et les principes d'aménagement du projet. Les participants pouvaient ensuite faire des retours sur l'ensemble du projet.
- La deuxième table à destination des personnes ayant participé uniquement à la réunion/balade urbaine : une remise à niveau rapide sur le projet a d'abord été faite, puis un temps d'échange général sur le projet urbain, dans l'esprit de ce qu'il avait été fait lors du premier atelier, était proposé.
- La troisième table à destination des personnes ayant participé à l'ensemble des événements : pour approfondir le projet urbain, il était proposé aux participants de choisir un zoom sectoriel et de creuser l'aménagement de cet espace.

En fin de séance, un temps de synthèse a permis de restituer les échanges de chaque table.

Ce travail sert à nourrir la réflexion, en vue de la poursuite des études urbaines et de la mise en œuvre opérationnel du projet.

INTRODUCTION DE LA SEANCE

En introduction de l'atelier, une rapide restitution du précédent atelier a eu lieu, auquel les participants ont répondu par des questions ou des remarques :

- **Relativement à l'intervention de Roger Madec, élu du 19^{ème} arrondissement sur le sujet du camp de crack** : une habitante du quartier pointe la responsabilité (partielle) de la Ville de Paris, qui selon elle a participé, même de façon involontaire, à entretenir et pérenniser la consommation de crack sur site, compte-tenu de sa mauvaise gestion de la crise (vis-à-vis par exemple de l'opération de « nettoyage » du camp dans le square Forceval).
- **Relativement aux ambitions urbaines pour la requalification du site** : un participant reste dubitatif quant aux capacités de la Ville de Paris à changer cette porte d'entrée de ville en place urbaine, au-delà de l'ambition portée par la maire sur ces aménagements.
- **Relativement aux ambitions programmatiques pour le quartier demain** : un autre participant exprime son inquiétude quant aux orientations programmatiques du site et a le sentiment que la Ville tourne le dos à ses activités industrielles.
- **Relativement au manque de communication et d'information élargie** : des participants reviennent sur le manque de communication et d'information élargie : la Ville de Paris partage ce constat et a bien pris compte les retours du précédent atelier pour formuler une demande en ce sens auprès des communes limitrophes du site (Pantin et Aubervilliers). Cette demande n'a visiblement pas abouti selon les dires des participants.
- **Relativement au support de concertation (plan dessiné)** : un participant évoque aussi la difficulté à se projeter et à évaluer les distances, en l'absence d'échelle sur la carte.

En complément à ces questions, la Ville de Paris et Espaces Ferroviaires ont pris la parole pour répondre à une des interrogations des participants sur les marges de manœuvre du projet urbain et la prise en compte de la concertation :

- La Ville de Paris rappelle que rien n'est figé à ce stade (formes urbaines, hauteurs de bâti, usages, animation...) mais qu'il y a en revanche un enjeu important en matière de programmation urbaine pour la Ville, du fait des besoins à pourvoir en termes de logements, de services et d'équipements, d'infrastructures logistiques.
- Espaces Ferroviaires met en avant la spécificité du site Bertrand SNCF en matière d'embranchement logistique et affiche une ambition partagée avec la Ville de Paris dans le cadre du projet urbain à plus grande échelle : la mise en place d'une plateforme logistique nouvelle génération avec un approvisionnement par train-fret léger et une distribution par vélo-cargo ou véhicule propre. Le site du jardin-canal répond aussi à cette logique de circuit court et de diminution du trafic routier, la création d'une plateforme fluviale y étant envisagée.

En complément, la Ville de Paris a également précisé plusieurs points en introduction, avant de lancer le travail sur table :

- **Concernant l'aménagement du site et notamment des espaces verts** : la Ville de Paris souligne la nécessité de retisser des liens avec les communes limitrophes et entre les quartiers mais rappelle que des réalités économiques et des ambitions diverses parmi les différents acteurs du territoire ne permettent pas de faire de ce site uniquement « *un grand jardin* ».
- **Concernant le déplacement de la préfecture de police** : la Ville de Paris précise que cette opération fait l'objet de négociations préalables entre la Ville et l'Etat pour un échange foncier. Il s'agit de relocaliser la Préfecture au nord du site sur une emprise localisée de part et d'autre du boulevard de la Commanderie. Aujourd'hui, ce n'est pas acté, mais en bonne voie.

- **Concernant le calendrier du projet et les premières opérations d'aménagement** : la Ville de Paris revient sur les objectifs de l'actuelle mandature pour ce site (horizon 2025-2026) : les 1eres transformations des voiries et des espaces publics, en lien avec la requalification de la RD932 entre Pantin et Aubervilliers, et la sortie de terre de projets déjà lancés et ne pouvant être infléchis, que sont la halle Magenta, le parc funéraire Orée et l'immeuble RATP Habitat
- **Concernant le rachat de la tour de la Villette** : en dépit du rachat de la tour par l'entreprise Eurasia Group, le projet n'est pas encore opérationnel, notamment en raison de la présence d'amiante et de faucons pèlerins nichés sur la façade.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

PAR THEMATIQUE

L'identité du secteur de la Porte de la Villette

- **Un site complexe à lire, une identité urbaine à trouver** : aujourd'hui, le quartier est morcelé et difficilement identifiable (foncier, trame viaire, infrastructures complexes). Un participant propose de créer un même langage architectural et visuel entre les différents secteurs de projet pour afficher une cohérence d'ensemble dans le projet urbain et une lisibilité à l'échelle du site. Les Grands Moulins à Pantin peuvent constituer une référence intéressante. Le secteur de la place Auguste Baron est aujourd'hui perçu par les habitants et usagers du quartier comme un « no man's land », un lieu de passage peu sécurisant pour les piétons et cycles.
- **Un sentiment d'appartenance au quartier, amplifié par les récentes problématiques d'usages** : plusieurs participants expliquent que l'arrivée sur site de nombreux consommateurs de drogues et le sentiment d'insécurité grandissant en résultant leur ont fait prendre conscience de leur attachement au quartier de la porte de la Villette, dans son intégralité. Le square Forceval, même quand on habite du côté Paris, est un élément central, auprès duquel on passe souvent. Pour approfondir ce sujet, une table a défini l'identité de la Porte de la Villette : un quartier fortement densifié, un quartier mixte, culturel, tourné vers les enfants, ayant une forte proximité avec le canal et la villette, un quartier « bobo et populaire », ... C'est également un quartier où l'on est dehors et pas enfermé, il faut donc que les espaces publics soient sécurisés. Les récents évènements ont conduit beaucoup des participants à reconsidérer leur quartier de manière positive, à mieux ressentir ses spécificités et son emplacement à la jonction entre trois communes. Ainsi, en réponse, **les participants évoquent la nécessité de créer un lieu de rencontre, un endroit de réunion entre les trois villes, une centralité intercommunale**. Sous forme d'équipements (le 104 est évoqué comme équipement symbolique), ou encore d'espaces publics, on doit pouvoir y retrouver cette identité de village, où les habitants se connaissent et se parlent. Un bâtiment à l'architecture iconique pourrait souligner l'identité visuelle du quartier.
- **Le square Forceval - un lieu cristallisant les enjeux et les problématiques du site** : une participante regrette que le square Forceval ne soit pas ce lieu fédérateur amorçant une transformation profonde du site, car il était initialement fréquenté par des habitants et usagers venant de Paris, Pantin et Aubervilliers, avant l'arrivée des usagers du crack. Pour de nombreux participants, cet espace génère aujourd'hui un fort sentiment d'insécurité : « *j'ai peur de me promener avec mon chien* ». Dans ce contexte, le choix d'un parc funéraire à cet emplacement est perçu comme un signal négatif. Ils réaffirment ne pas vouloir devenir un quartier poubelle. Il est proposé par certains participants de déplacer le parc funéraire au niveau du site Bertrand, plus en retrait par rapport au quartier.

L'aménagement du site – spatialisation des activités

- **De grands enjeux bien discernables pour le grand territoire** : les participants comprennent dans l'ensemble le choix de mettre en place des aménagements d'utilité publique sur ce site pour repenser à l'échelon métropolitain les besoins en matière de logistique urbaine. Le confort des franciliens, bien qu'étant une prérogative importante dans le projet urbain, ne devrait pas faire perdre de vue l'enjeu vital que représente l'approvisionnement des villes au quotidien.
- **Une relocalisation de la Préfecture de police soulève des réserves** : pour certains participants, le site de la Préfecture de Police est un lieu à faire évoluer en priorité pour changer l'image du quartier : il devrait constituer le premier jalon du projet urbain. Le lieu initialement fléché pour cet équipement majeur (ex-Commanderie) soulève quelques réserves, compte-tenu des particularités du secteur de la place Auguste Baron, qui doit être amené à fortement muter : une concentration trop importante du bâti risque en effet d'amoinrir la qualité du cadre de vie, et donc de saper les enjeux de redynamisation autour de la future place, surtout si la programmation urbaine ne suit pas.
- **La délocalisation du marché Magenta en question** : l'ancien marché, avant sa fermeture provisoire, était un lieu très compétitif sur les prix, drainant un large public extérieur au quartier, venant la plupart en voiture de Seine-Saint-Denis. La question du stationnement pour les clients se pose donc, idem pour les flux de livraison. Le devenir de cet équipement doit être clarifié avec la Ville de Pantin.

Les espaces verts, la végétalisation du site et les espaces publics

- **Des espaces verts insuffisants** : les participants expriment globalement un besoin de plus de végétation à l'échelle du site mais aussi la crainte de voir des mésusages se développer, à l'instar du square Forceval avec les usagers du crack. Les arbres existants sur la place Auguste Baron et aux abords sont à préserver, autant que possible.
- **Des débuts de réflexion sur la gestion des espaces publics** : certains participants ne veulent pas d'espaces verts « ouverts » si la Ville n'est pas en mesure de les entretenir/valoriser au quotidien (exemple de la coulée verte pour le jardin du canal).

Les formes urbaines et la densité bâti

- **Un site trop dense, créant des effets de barrières** : le choix de construire pour répondre à des considérations économiques est difficilement entendable si cela se fait au détriment de la place du végétal, des aménités urbaines et d'une certaine qualité de vie. Il faut un équilibre entre espaces verts et espaces bâti. Les propositions faites sur le site Bertrand, trop denses, génèrent un effet de barrière entre Paris et Pantin. Le constat est le même pour les immeubles de RATP Habitat.
- **L'emplacement de futures constructions à proximité directe du périphérique risque de poser un certain nombre de problématiques, en termes de bruit et de pollution** : la Ville de Paris précise que les formes urbaines qui bordent le périphérique ont vocation à « protéger » le reste du quartier des nuisances générées par cette infrastructure. Leur orientation programmatique (hôtels, bureaux) est pensée à cet effet, car ces types de constructions présentent un seuil de tolérance moins strict, en comparaison des habitations situées plus en retrait. Ces formes urbaines prennent également en compte les possibilités d'évolution du périphérique.

La programmation et les activités sur le site

La volonté d'un équipement structurant pour redonner de la vie au quartier : l'équipement sportif programmé pour ce site risque d'attirer un public trop uniforme et genré et semble en décalage avec les attentes des habitants et usagers du quartier. A la place, un équipement convivial et fédérateur est envisagé en interface avec le périphérique et la nouvelle centralité, et pourrait mêler une programmation mixte : commerciale, associative, culturelle, événementielle et festive (par exemple avec un cinéma en plein-air entre les piles du périphérique).

Une nouvelle offre en termes d'alimentation : certains participants font remonter qu'il y a actuellement trop de restaurants et de lieux de bouche sur l'avenue Corentin Cariou, et pas suffisamment sur le boulevard MacDonald. Un rééquilibrage de l'offre serait intéressant. Une nouvelle offre de commerces de proximité (boulangeries, alimentation...) serait un véritable plus pour le quartier. Également, certains participants proposent la mise en place d'un marché flottant sur le canal Saint-Denis.

L'intégration des fonctions de logistique urbaine, une opportunité pour innover : une participante évoque l'exemple réussi d'un site logistique dédié à la livraison urbaine décarbonée, récemment installé en sous-face du périphérique Porte de Pantin. De plus, des secteurs d'activités pourraient se développer en lien avec les futures plateformes logistiques. La Commanderie pourrait servir de hub culturel et associatif pour des activités dédiées à l'artisanat, la rénovation et la réparation : *recyclerie, garage solidaires, pépinière d'artisans...*

La nécessité d'une mixité renforcée : certains participants expriment la nécessité de ne pas construire trop de logements sociaux, pour mixer la population du quartier.

Les mobilités et les déplacements

Des questionnements sur le stationnement : le site est marqué par une densité urbaine importante et de nombreux éléments programmatiques, ce qui présuppose de mener une réflexion globale sur l'offre de stationnement et sa répartition à l'échelle du site : pour qui ? en quels lieux ? quid de la réglementation ?

PAR SECTEUR

Le quinconce de platanes : une future place à fort potentiel en face de la tour de la Villette

- **Un espace public pouvant jouer un rôle déterminant dans la perspective de recréer du lien à l'échelle du site :** pour l'ensemble des participants, la création d'une future place piétonne sur le parvis de la tour Villette répond au besoin de créer un lieu fédérateur, du fait de son positionnement central entre les communes de Paris, Pantin et Aubervilliers. La réussite de cette opération d'aménagement semble ainsi conditionner fortement la réussite du projet urbain et le changement d'image du quartier. Les participants souhaitent dédensifier les formes urbaines, retrouver des bâtiments « à taille humaine » et privilégier autant que possible des espaces publics plus ouverts.
- **Mais un lieu sous-dimensionné, perçu comme resserré, isolé et cerné par des fronts bâtis :** plusieurs éléments peuvent jouer sur la perception positive de la future place :
 - L'importance donnée à la végétation et la piétonnisation
 - L'animation du lieu et les activités sur place
 - Le rapport entretenu avec les rez-de-chaussée actifs, les hauteurs bâties et les formes urbaines, le périphérique en sous-face et la programmation des futurs équipements (parvis)
 - Le traitement des accès : métro et avenue Porte de la Villette, côté Pantin (halle Magenta, ZAC de l'écoquartier Gare de Pantin), côté Aubervilliers (Villette-Quatre Chemins)

- **Des liaisons piétonnes peu évidentes entre la future place et les autres polarités urbaines :** La réflexion autour de cette place devrait aussi intégrer une réflexion sur les percées visuelles et les continuités piétonnes à l'échelle du site, notamment avec la halle Magenta et le métro Porte de la Villette, deux points de convergence pour les usagers et habitants du quartier comme pour les personnes extérieures au site. Plusieurs orientations spatiales sont proposées :
 - Reconnecter les différents espaces publics entre eux et penser les futurs usages en lien avec les accès à la future place
 - Ouvrir l'îlot bâti entre le square de la Commanderie et l'avenue Porte de la Villette pour préserver une continuité piétonne entre la future place et la place urbaine du métro
 - Créer une continuité verte (« *un jardin* ») sur cet axe traversant et proposer un équipement-phare (de type culturel et associatif par exemple) en sous-face du périphérique : la porte Pouchet peut être citée en référence pour la gestion des espaces verts et l'animation de ce lieu
 - Envisager la suppression de l'îlot bâti qui délimite la place à l'est et la sépare de l'avenue Porte de la Villette, sinon abaisser sa hauteur en cas de maintien et rendre traversant les rez-de-chaussée.
- **Des liaisons piétonnes à sécuriser et rendre agréable :** de grands espaces plantés (« *de beaux arbres* ») pourraient être aménagés sur l'espace piéton entre la future place et le métro, pour créer une continuité visuelle forte et des perspectives sous le périphérique.
- **La proximité du boulevard périphérique aujourd'hui perçue comme un frein :** Plusieurs participants font part de leur crainte concernant une appropriation négative de l'espace couvert entre les piles du périphérique : cet espace est en effet aujourd'hui le lieu d'occupations sauvages. Il y a ainsi un enjeu à anticiper au plus tôt la réglementation des usages dans l'espace public. La proposition d'un équipement-phare en sous-face du périphérique permettrait aussi de générer des formes d'appropriation positive.
- **Un espace public à penser en relation avec les futurs usagers du lieu :** les familles et personnes âgées du quartier Villette-Quatre Chemins côté Aubervilliers devraient être les premiers concernés par les aménagements de la future place, du fait de sa proximité immédiate pour les habitants de ce quartier. Ils n'ont pas l'habitude en effet de fréquenter le Parc de la Villette, trop éloigné à pied et difficilement accessible. Ces propos font écho aux dires d'une habitante du quartier lors du précédent atelier. Une résidence étudiante étant fléchée à proximité, il apparaît nécessaire de donner un caractère convivial et intergénérationnel à cette place.
- **Un enjeu d'animation et d'attractivité pour la future place :** pour les participants, un vrai travail doit être mené sur les ambiances, les usages et les activités, en extérieur et dans les rez-de-chaussée actifs, au niveau de la future place mais aussi au niveau des continuités piétonnes, en particulier sur l'axe piéton reliant la place au métro. Parmi les propositions :
 - Une couverture végétale, des brumisateurs et des jeux d'eau pour se rafraîchir
 - Une grande diversité de commerces et de services de proximité en rez-de-chaussée : par exemple un *commerce équitable* ou un *kiosque*, signalant l'entrée de la place depuis l'avenue Porte de la Villette
 - Des activités associatives et de nombreuses animations
 - Un *potager urbain* dans l'espace public (en lien par exemple avec le commerce équitable)

Un participant évoque la difficulté à animer un linéaire commercial et prend pour exemple la situation sur le boulevard MacDonald (« *commerces vides* »).

Le jardin du canal

- **Un espace insuffisant pour créer un espace vert conséquent** : le dimensionnement de la coulée verte n'est pas clair et pose la question du statut donné à cet espace piéton traversant (*allée* ou *jardin*) : un espace vert plus ouvert nécessite de fait une gestion urbaine de proximité renforcée.
- **Conserver la préfecture de police ?** Un participant propose de garder la structure existante d'un des bâtiments de la Préfecture de Police constituant un front bâti sur l'avenue mais cette idée n'est pas retenue en raison de l'état très dégradé de la grande halle centrale.
- **Un site devant être ouvert, des percées visuelles et une identité à créer** : le traitement du front bâti sur l'avenue Porte de la Villette devrait être repensé pour ne pas fermer les vues vers le canal Saint-Denis. Plusieurs participants souhaitent maintenir des vues (ou percées visuelles) entre la coulée verte et le boulevard MacDonald pour ne pas donner la sensation d'un front bâti trop important. Un participant s'interroge quant au choix de créer un bâtiment-signal de plus grande hauteur en entrée du site sur le boulevard MacDonald.
- **Une offre attractive et innovante** : une participante suggère la tenue d'un marché autour de l'artisanat sur les berges du canal, dans l'idée de mettre en valeur cet espace.

Le site Bertrand SNCF :

- **Le constat d'un site complexe** : des participants expriment le sentiment d'un quartier relégué depuis l'avenue Porte de la Villette, du fait des coupures urbaines générées par le front bâti de l'immeuble RATP Habitat (31m de hauteur) et le dénivelé de terrain (masque visuel).
- **Une réutilisation des halles de GL Event ?** Plusieurs participants se sont demandé si la structure des halles aujourd'hui ne pourrait pas être conservées et déplacées sur le site, pour les futures activités logistiques par exemple. Espaces Ferroviaires répond que ce projet semble complexe étant donné que les futures activités logistiques seront radicalement différentes de celles déployées sur le site aujourd'hui.

L'avenue de la Porte de la Villette

- **Une rue large devant être occupée et animée au risque de créer un sentiment de vide** : une programmation active des rez-de-chaussée (commerces, services) de l'immeuble RATP Habitat est jugée indispensable pour réduire la « distance ressentie » entre la sortie du métro et Pantin/Aubervilliers.
- **Des continuités cyclables nécessaires** : un point d'attention est émis concernant la qualité des continuités cyclables qui seront matérialisées entre l'avenue Jean-Jaurès et l'avenue Corentin Cariou. Cet axe est en effet particulièrement dangereux pour les vélos.